

Finance Durable

Préoccupations croissantes concernant le Changement Climatique

L'humanité est passée de 1 milliard de personnes en 1800 à 4 milliards en 1975 et 8 milliards en 2023. Résultat du développement technologique, financier et industriel massif à travers le monde depuis la Révolution Industrielle. Mais ces transformations n'ont été possibles que grâce à une chose : l'énergie. Cette énergie, nous l'avons trouvée sous différentes formes, mais les principales utilisées étaient les combustibles fossiles (gaz, charbon, pétrole, etc...) partageant toutes 3 caractéristiques spécifiques :

Ce sont des combustibles fossiles dont la formation prend des millions d'années.

Ils contiennent du carbone qui, lorsqu'il est brûlé, libère de l'énergie sous forme de chaleur pouvant être utilisée pour la production d'électricité, le chauffage et la propulsion des véhicules, ...

Ils produisent des gaz à effet de serre lorsqu'ils sont brûlés.

Et, comme vous l'imaginez, plus de personnes, plus de technologie et de développement industriel signifient plus de consommation d'énergie, ce qui signifie également plus de carbone brûlé et finalement plus de gaz à effet de serre (GES) dans l'air.

[twitter.com/ScottDuncanWX/Changement climatique de 1880 à 2022](https://twitter.com/ScottDuncanWX/Changement_climatique_de_1880_à_2022)

C'est en 1987, lors du Protocole de Montréal, que nous avons restreint pour la première fois l'utilisation de certains produits, principalement des produits chimiques, pour éviter de nuire à la couche d'ozone. Ensuite, il a fallu attendre 2021, lors de la COP21 qui s'est tenue à Paris, pour voir les pays s'engager à atteindre des objectifs à long terme et à procéder à une évaluation persistante avec plus de transparence en vue de réduire les émissions de GES afin de limiter l'augmentation de la température mondiale à 2 degrés Celsius ce siècle et de fournir un financement nécessaire aux pays en développement pour atténuer le changement climatique.

Finance et Climat : est-ce une bonne combinaison ?

En ce qui concerne la finance, l'association avec le changement climatique peut sembler impertinente à première vue, étant donné que la finance a historiquement stimulé le développement économique rapide, permettant aux entreprises de se développer et, involontairement, de contribuer à la pollution. La question qui se pose est la suivante : comment la finance peut-elle contribuer à un avenir fondé sur des émissions de carbone faibles ou nulles tout en respectant l'environnement ?

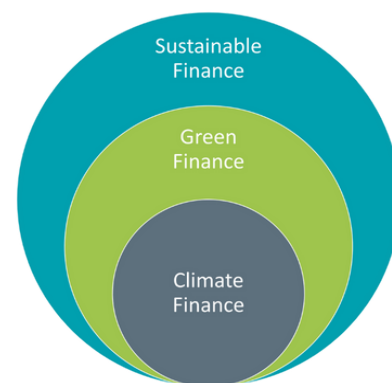
Une réponse réside dans le principe fondamental de la finance : la création de valeur. Les entreprises ou les pays peuvent-ils soutenir une croissance et générer de la valeur pour leurs actionnaires (dans le cas des entreprises) ou citoyens (dans le cas des pays) s'ils polluent de manière persistante et nuisent à leurs ressources naturelles ? Le changement de modèle implique de reconnaître que les pratiques durables et la responsabilité environnementale sont des composants essentiels de la création de valeur à long terme dans le monde financier. En alignant les stratégies financières sur la préservation de l'environnement, la finance peut jouer un rôle essentiel dans la création d'un avenir à la fois économiquement prospère et écologiquement durable.

Finance Durable : Réglementation et Innovation

Finance Climatique, Finance Verte, Finance Durable ?

Voici quelques éclaircissements :

- La Finance Climatique est un sous-ensemble de la finance verte et vise à soutenir les secteurs public et privé dans leur lutte contre le changement climatique grâce à des mesures d'atténuation ou d'adaptation.
- La Finance Verte ou finance environnementale fait partie de la finance durable et inclut la finance climatique tout en excluant les aspects sociaux et économiques. La finance verte prend en considération des objectifs environnementaux tels que la préservation de la biodiversité et des ressources en eau et marines, la prévention de la pollution, la stimulation de l'économie circulaire ou le soutien à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.
- La Finance Durable est le concept plus large qui englobe non seulement les investissements verts, mais aussi les caractéristiques sociales, économiques et de gouvernance (ESG) ainsi que les enjeux et risques, afin d'accroître les investissements à long terme dans des activités et projets économiques durables.



Pour éviter le greenwashing, les régulateurs ont intégré des cadres tels que le SFDR (Règlement sur la Divulcation en matière de Finance Durable) et le TCFD (Task Force for Climate Disclosure ou Groupe de Travail sur les Divulgations Financières liées au Climat) dans leurs normes réglementaires.

Le SFDR est un règlement de l'Union européenne visant à promouvoir la durabilité et la transparence dans le secteur financier. Le règlement exige donc des participants aux marchés

financiers et des conseillers financiers qu'ils divulguent certaines informations sur les impacts environnementaux et sociaux de leurs produits d'investissement. Dans le cadre du SFDR, les produits d'investissement sont classés en trois articles principaux :

L'article 6 s'applique aux produits qui ne favorisent pas les caractéristiques environnementales ou sociales.

Ces produits n'ont pas d'objectifs d'investissement durables, et leurs gestionnaires ne sont pas tenus de prendre en compte les impacts négatifs sur la durabilité dans leurs décisions d'investissement.

L'article 8 s'applique aux produits qui favorisent les caractéristiques environnementales ou sociales.

Ces produits ont des objectifs d'investissement durables, et leurs gestionnaires sont tenus de divulguer comment ces caractéristiques sont atteintes. Pour les produits de l'article 8, les exigences en matière de divulgation sont plus strictes que celles des produits de l'article 6.

L'article 9 s'applique aux produits ayant des objectifs d'investissement durables spécifiques. Ces produits ont un objectif environnemental ou social particulier, et leurs gestionnaires doivent divulguer comment ces objectifs sont atteints. Les produits de l'article 9 sont soumis aux exigences de transparence les plus élevées.

Le Conseil de Stabilité Financière (organisme international chargé de surveiller et formuler des recommandations sur le système financier mondial) a créé le Groupe de Travail sur les Divulgations Financières liées au Climat pour améliorer et accroître la divulgation d'informations financières liées au climat. Ces directives sont destinées aux entreprises afin d'assurer la transparence concernant leurs expositions aux risques liés au climat, fournissant des informations précieuses aux investisseurs, prêteurs et assureurs.

Ces réglementations visent à établir un cadre significatif et pratique pour l'industrie financière afin de coordonner les efforts en faveur de la croissance durable tout en empêchant les pratiques de greenwashing trompeuses. Par conséquent, les investisseurs comprennent de manière transparente quels produits soutiennent véritablement un avenir durable, leur permettant de faire des choix d'investissement plus informés et responsables.

De plus, ces réglementations ont permis la création de produits financiers innovants alignant les investissements financiers sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), favorisant un avenir plus vert et socialement responsable. Parmi ces instruments financiers, on trouve notamment :

- Les Obligations Vertes sont des titres de créance émis par des gouvernements, des municipalités ou des institutions privées pour financer des projets respectueux de l'environnement. Les fonds levés par des obligations vertes sont spécifiquement alloués à des initiatives telles que les projets d'énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, les transports propres etc. Les investisseurs dans les obligations vertes contribuent à des projets qui s'attaquent au changement climatique et favorisent la durabilité environnementale.
- Les Obligations Sociales sont similaires aux obligations vertes, mais se concentrent sur le financement de projets ayant des impacts sociaux positifs. Ces projets incluent souvent des initiatives liées au logement abordable, aux soins de santé, à l'éducation et au développement communautaire. Les obligations sociales apportent un soutien financier aux organisations et projets visant à améliorer le bien-être social et à relever les défis sociétaux.
- Les Obligations Liées à la Durabilité (ou Sustainability Linked Bonds or SLBs) sont des instruments financiers uniques où l'émetteur s'engage à des objectifs de performance spécifiques en matière de durabilité. Si l'émetteur atteint ces objectifs prédéfinis, les détenteurs d'obligations reçoivent une récompense financière, telle qu'un ajustement du taux de coupon. Les SLBs incitent les entreprises à améliorer leurs pratiques de durabilité, les encourageant à réduire les émissions de carbone, à améliorer l'efficacité énergétique ou à atteindre d'autres objectifs mesurables liés à l'ESG. Ces obligations établissent un lien direct entre la performance de durabilité d'une entreprise et ses obligations financières, alignant le succès économique avec la responsabilité environnementale et sociale.

Ces produits innovants attirent non seulement les investisseurs soucieux de leur impact social et environnemental, mais favorisent également des changements positifs en orientant les fonds vers des projets et initiatives contribuant à un avenir durable et équitable. Grâce à l'émission et à l'investissement dans ces instruments, les marchés financiers deviennent de plus en plus des catalyseurs puissants pour des initiatives respectueuses de l'environnement et socialement bénéfiques.

Pourquoi est-ce important ? Analyse des récents rapports du GIEC

Selon le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), les pays en développement auront besoin de 127 milliards de dollars par an d'ici 2030 et de 295 milliards de dollars par an d'ici 2050 pour faire face aux impacts du changement climatique. Cependant, les financements alloués se sont élevés à seulement 23 à 46 milliards de dollars entre 2017 et 2018, représentant à peine 4 à 8 % du financement total nécessaire. Pourtant, le GIEC estime qu'avec un soutien adéquat, les solutions d'adaptation existantes et facilement accessibles peuvent renforcer la résilience contre les risques liés au climat et, dans de nombreux cas, offrir

des avantages plus larges en matière de développement durable. Dans le dernier rapport du GIEC, l'urgence de lutter contre le changement climatique n'a jamais été aussi claire. Avec un réchauffement mondial déjà de 1,1 degré Celsius, nous assistons à des changements climatiques sans précédent, notamment l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces changements ont des impacts graves sur les personnes et les écosystèmes, entraînant la rareté de l'eau, la propagation des maladies, la réduction de la productivité agricole et les migrations forcées. Des mesures d'adaptation urgentes sont essentielles, mais les financements sont nettement insuffisants, en particulier pour les pays en développement. Les pertes irréversibles, telles que la destruction des récifs coralliens et le déplacement des communautés côtières, soulignent la nécessité d'une action immédiate. Pour limiter le réchauffement, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent atteindre leur pic avant 2025, exigeant un passage rapide loin des combustibles fossiles et des transformations systémiques à travers la société.

Les gouvernements et les institutions financières internationales doivent collaborer pour mobiliser les fonds nécessaires, en honorant leurs engagements à soutenir les nations en développement dans leurs efforts d'adaptation au climat. L'engagement du secteur privé est tout aussi crucial, les entreprises devant investir dans des technologies durables, des infrastructures résistantes et des pratiques respectueuses de l'environnement. Ce n'est qu'au prix d'efforts concertés à l'échelle mondiale et d'engagements financiers que nous pourrons espérer protéger les communautés et les écosystèmes des effets croissants du changement climatique.

Références:

<https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement>

<https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

<https://www.oecd.org/fr/changement-climatique/>